

**M. McCutcheon:** Ce n'est pas un dialogue, c'est un monologue.

**M. Nielsen:** Parfaitement, c'est un monologue. Le ministre a dit, dans la déclaration qu'il a faite au comité au sujet de sa prétendue nouvelle politique de mise en valeur du Nord, que ses hauts fonctionnaires et lui-même tenaient avant tout à ce que les peuples indigènes aient voix au chapitre, non seulement dans les décisions de principe—ce qui n'est pas le cas—mais aussi dans des questions comme le projet de la baie James.

On me dit que, des emplois disponibles l'été dernier—le premier ministre du Québec a dit, je crois, que le projet dans sa totalité créerait de 100,000 à 125,000 nouveaux emplois—on n'en a donné que 100, soit une proportion infime, à des indigènes. Je tiens ce renseignement de personnes qui se trouvent sur les lieux mêmes. Je pourrais aussi apprendre au ministre de l'Environnement (M. Davis) que, d'après ce qu'on me dit, aucune des zones qui vont être inondées par les barrages et les rivières qu'on a l'intention d'aménager dans le cadre du projet ne seront des zones dénuées d'arbres. Cela va bel et bien détruire en grande partie la capacité de la terre de subvenir aux besoins des Indiens de la région.

Quant au fait que le ministre a pris la défense du ministre des Transports (M. Jamieson) en ce qui concernait les demandes faites, aux termes de la loi sur la protection des eaux navigables, en vue de la construction de ponts, on me dit, une fois encore, que le pont de Matagami était déjà construit aux deux tiers avant qu'on ne demande la permission de le construire, et que le gouvernement fédéral ne donne son autorisation. Le seul espoir qu'ont les Indiens touchés par ce projet, maintenant qu'ils ont été dupés, par le ministre en l'occurrence, est de négocier une quelconque compensation. Que peut-on leur offrir? A mon avis, le seule genre d'offre possible porte sur la création d'une industrie qui remplacera celle qu'on leur a enlevée. Il faut leur permettre de gagner leur vie comme autrefois en les faisant participer à des activités comme le tourisme, les camps de pêche et de chasse au canard, et peut-être la construction de bateaux, le travail du bois, la fabrication de canoës. Cela ne sert à rien de leur proposer de leur donner des dollars qu'ils placeront à la banque; ce n'est pas cela qui maintiendra les Indiens de cette région en vie.

Je trouve l'attitude du ministre, ou plus exactement son manque d'action, déplorable. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacDonald) et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ont tergiversé sans cesse à ce sujet. Ils commencent seulement à donner quelques exemples maintenant que la résolution du député de Parry Sound-Muskoka (M. Aiken) est devant la Chambre. Cela m'étonne vraiment. Je sais que les représentants des Indiens de la région ont vu le ministre cette semaine. J'espérais qu'il fasse à la Chambre une déclaration positive sur ce qu'il compte faire pour eux. Je suis vraiment étonné que ni lui, ni un autre membre du gouvernement ne soit venu à la Chambre dire exactement ce que le gouvernement compte faire pour ces gens-là. Je crains que le ministre ne l'ait pas fait parce que la situation le gêne un peu.

Pour être aussi indulgent que possible sur le plan politique, je dirai au ministre que, s'il n'est pas intervenu dans le passé comme c'était nettement son devoir de le faire,

c'est qu'il craignait de gêner le gouvernement libéral de la province de Québec. A n'en pas douter, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ne veut pas amorcer de querelle avec le premier ministre du Québec. C'est pourquoi il a abdicqué ses responsabilités et jeté les Indiens aux loups, pour ainsi dire.

Un autre aspect de la situation . . .

**M. Osler:** Vous avez appris cela par une ligne surveillée électroniquement?

**M. Nielsen:** Je n'entends pas le député. Peut-être aurait-il plus de succès s'il prenait la parole et s'adressait à la Chambre.

**M. Osler:** Le député me permettrait-il une question?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je rappellerai au député du Yukon qu'il lui reste une minute pour terminer son discours. Si on lui pose des questions et s'il les accepte, son discours prendra fin quand même dans une minute.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, la Chambre a été des plus généreuses avec les autres députés et j'espère que mes propos sont assez intéressants pour qu'elle soit aussi généreuse envers moi. Je suis donc prêt à accepter une question.

**M. Osler:** Il ne s'agit pas d'une affaire bien grave. Je me demandais seulement si le député a obtenu ces renseignements grâce à ses tables d'écoute dont il aime tant parler ici. J'entends par là, la déclaration sérieuse qu'il a faite au sujet des rapports du ministre avec le premier ministre du Québec. Tient-il tous ces renseignements grâce à une des tables d'écoute dont il parle avec autorité, sans nous fournir de preuve que tel est le cas?

• (1710)

**M. Nielsen:** Je crois que le député est mal branché. Il y a un autre aspect très sérieux de cette affaire . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le temps de parole du député est expiré. Il peut continuer avec le consentement unanime de la Chambre.

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Le député a le consentement unanime de la Chambre et peut continuer.

**M. Nielsen:** Je remercie les députés de leur obligeance, monsieur l'Orateur. Il y a un autre aspect sérieux, et je serai bref, soit le conflit d'intérêts auquel le ministre fait face. Il est ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et en tant que tel, il est directement chargé de veiller aux meilleurs intérêts des populations qui tombent sous sa juridiction, c'est-à-dire les Indiens et les Esquimaux au Canada.

Le 15 mars dernier, comme le signale un journal montréalais, il approuvait le projet de la baie James. Je n'ai pas cette citation sous les yeux, mais il approuvait le projet de la baie James ce jour-là. Peu de temps après, il déclarait à la Chambre qu'il n'approuvait pas moralement ce projet et je citerai ce passage dans un moment. Le 29 mars, le ministre a prononcé à la Chambre ces mots qu'on trouve à la page 1265 du *hansard* de cette date: